CENTRE DE GESTION DE LA FONCTION PUBLIQUE TERRITORIALE DE VAUCLUSE

80 rue Marcel Demonque AGROPARC CS 60508

84908 AVIGNON CEDEX 9

Tél: 04 32 44 89 30

N° 23/031

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Séance du 22 juin 2023

L'an deux mille vingt-trois le vingt-deux juin à dix heures, le Conseil d'administration du Centre de gestion, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Monsieur Maurice CHABERT.

OBJET: MODIFICATION DE LA COMPOSITION DES CAP A, B et C.

<u>Etaient présents</u>: Monsieur Gilles RIPERT, Madame Laurence CHABAUD – GEVA, Madame Dominique ANCEY, Monsieur Jean-Pierre LARGUIER, Madame Valérie MICHELIER, Monsieur Frédéric ROUET, Monsieur Max RASPAIL, Monsieur Hervé FLAUGERE, Monsieur Marc MOSSE, Monsieur André AIELLO, Madame Sonia HAQUET, Madame Sophie MARQUEZ, Monsieur Didier PERELLO.

Etaient absents excusés: Madame Geneviève JEAN et sa suppléante Mme Béatrice PEAUMIER, Monsieur Alain OUDARD et sa suppléante Madame Jocelyne RAVET, Madame Carine BLANC et sa suppléante Madame Annie MILLET, Madame Sylviane FERRARO et son suppléant Monsieur Serge SOLER, Monsieur Jean-Pierre JACQUIN et son suppléant Monsieur Michel PARTAGE, Monsieur Anthony ZILIO et son suppléant Monsieur Julien MERLE, Madame Katy RICARD et son suppléant Monsieur François LUCAS.

<u>Etait représentée</u> : Madame Martine RIEU a donné procuration à Maurice CHABERT pour le représenter et voter en son nom.

Conformément à l'article 5 du décret n°89-229 du 17 avril 1989 modifié, les représentants des collectivités territoriales et des établissements publics aux Commissions Administratives Paritaires placées auprès des Centres de gestion sont désignés, à l'exception du Président de la Commission Administrative Paritaire, par les élus locaux membres du Conseil d'administration du Centre de gestion, parmi les élus des collectivités et établissements affiliés qui n'assurent pas eux-mêmes le fonctionnement d'une Commission Administrative Paritaire pour la même catégorie de fonctionnaires. Une proportion minimale de 40% de chaque sexe est exigée, conformément à l'article 54 de la loi n°2012-347 du 12 mars 2012.

Par délibération du 16 mars 2022, ont été désignés :

Pour la Commission Administrative Paritaire de catégorie A (6 titulaires et 6 suppléants) :

TITULAIRES
Monsieur Maurice CHABERT
Monsieur Jean-François LOVISOLO
Monsieur Alain OUDARD
Madame Sylviane FERRARO
Monsieur Max RASPAIL
Madame Valérie MICHELIER

SUPPLEANTS
Madame Françoise RAMBAUD
Madame Geneviève JEAN
Madame Jocelyne RAVET
Monsieur Serge SOLER
Monsieur Ghislain ROUX
Madame Christine LANTHELME

Pour la Commission Administrative Paritaire de catégorie B (8 titulaires et 8 suppléants) :

TITULAIRES SUPPLEANTS

Monsieur Maurice CHABERT Madame Françoise RAMBAUD Monsieur Jean-François LOVISOLO Madame Geneviève JEAN Madame Carine BLANC Madame Annie MILLET Monsieur Martine DURIEU Madame Laurence RIEU Monsieur Max RASPAIL Monsieur Ghislain ROUX Monsieur Frédéric ROUET Monsieur Claude LABRO Madame Valérie MICHELIER Madame Christine LANTHELME

Mme Dominique ANCEY Monsieur André AIELLO

Pour la Commission Administrative Paritaire de catégorie C (8 titulaires et 8 suppléants) :

SUPPLEANTS TITULAIRES

Monsieur Maurice CHABERT Madame Françoise RAMBAUD Monsieur Jean-François LOVISOLO Madame Geneviève JEAN Madame Sonia HAQUET Madame Nicole GIRARD Monsieur Marc MOSSÉ Madame Arlette GARFAGNINI Madame Dominique ANCEY Monsieur Gilbert CHAZAL Monsieur Gilles RIPERT Madame Charlotte CARBONNEL Monsieur André AIELLO Madame Geneviève ROUVIER Madame Sophie MARQUEZ Madame Hélène MERIGAUD

Suite à la perte de la qualité pour siéger au Conseil d'administration du CDG 84 de Monsieur Jean-François LOVISOLO et de Madame Sylviane FERRARO, il est proposé au Conseil d'Administration d'attribuer à Madame Geneviève JEAN et à Monsieur Serge SOLER le siège de représentant titulaire des collectivités territoriales, et de désigner Madame Béatrice PAUMIER, conseillère municipale de La Bastidonne, en tant que suppléante de Madame JEAN et Madame Nadine DRIES, conseillère municipale de Pertuis, en tant que suppléante de Monsieur SOLER.

La nouvelle composition des instances serait ainsi la suivante :

Pour la Commission Administrative Paritaire de catégorie A (6 titulaires et 6 suppléants) :

TITULAIRES SUPPLEANTS

Monsieur Maurice CHABERT Madame Françoise RAMBAUD Madame Geneviève JEAN Madame Béatrice PAUMIER Monsieur Alain OUDARD Madame Jocelyne RAVET Monsieur Serge SOLER Madame Nadine DRIES Monsieur Max RASPAIL Monsieur Ghislain ROUX

Madame Valérie MICHELIER Madame Christine LANTHELME

Pour la Commission Administrative Paritaire de catégorie B (8 titulaires et 8 suppléants) :

TITULAIRES SUPPLEANTS

Monsieur Maurice CHABERT Madame Françoise RAMBAUD Madame Geneviève JEAN Madame Béatrice PAUMIER Madame Carine BLANC Madame Annie MILLET Monsieur Martine DURIEU Madame Laurence RIEU Monsieur Max RASPAIL Monsieur Ghislain ROUX Monsieur Frédéric ROUET Monsieur Claude LABRO

Madame Valérie MICHELIER Madame Christine LANTHELME

Monsieur André AIELLO Mme Dominique ANCEY

Pour la Commission Administrative Paritaire de catégorie C (8 titulaires et 8 suppléants) :

TITULAIRES SUPPLEANTS

Monsieur Maurice CHABERT Madame Françoise RAMBAUD Madame Béatrice PAUMIER Madame Geneviève JEAN Madame Sonia HAQUET Madame Nicole GIRARD Monsieur Marc MOSSÉ Madame Arlette GARFAGNINI Madame Dominique ANCEY Monsieur Gilbert CHAZAL Monsieur Gilles RIPERT Madame Charlotte CARBONNEL Madame Geneviève ROUVIER Monsieur André AIELLO Madame Sophie MARQUEZ Madame Hélène MERIGAUD

Il est demandé au Conseil d'Administration de se prononcer sur ces désignations.

Les membres du Conseil d'Administration du Centre de Gestion du Vaucluse,

Vu le Code général de la Fonction Publique, Vu le décret n°89-229 du 17 avril 1989 modifié, Vu la délibération du conseil d'administration du CDG du 16 mars 2022,

Ouï l'exposé de Monsieur le Président et après en avoir délibéré,

APPROUVENT à l'unanimité ces désignations.

Pour extrait conforme,

Le Président,

Maurice CHABERT